



Ville de VAUCRESSON

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (C.M.J) SÉANCE DU MERCREDI 11 JANVIER 2023 COMPTE-RENDU

Objet : Séance d'installation du Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J) du 11 Janvier 2023

Présents :

- Véronique Jacqueline, Maire de Vaucresson
- Thierry Julienne, Maire-adjoint chargé de la jeunesse et sports
- Vanina Fouet, Responsable jeunesse et sports
- Florian Trioreau, Chargé jeunesse
- Bénédicte Legrand-Robert, animatrice CMJ
- Quentin Fronteau, jeune conseiller CMJ
- Sasha Hassanine, jeune conseiller CMJ
- Zoé Jaubert, jeune conseillère CMJ
- Alexis Cousin, jeune conseiller CMJ
- Pauline De Lauzanne, jeune conseillère CMJ
- Etienne De Lauzanne, jeune conseiller CMJ
- Maxence Jounot, jeune conseiller CMJ
- Léonor Elias, jeune conseillère CMJ

Excusée :

- Nadine Bouquin, Maire-adjointe chargée de l'enfance

Objet de la présente séance :

- Introduction et installation des nouveaux conseillers du CMJ
- Information sur les différents rôles
- Présentation du planning prévisionnel des séances de l'année
- Remise des écharpes par Madame la Maire

1. Ouverture de la séance par Véronique Jacqueline, Maire

Madame la Maire remercie les jeunes conseillers de leur engagement au service de la Ville.

Madame la Maire souligne qu'il est primordial, pour les jeunes conseillers, de ne pas oublier l'intérêt général dans toutes les démarches et réflexions des projets qui seront menées dans le cadre du CMJ. Le rôle de jeune conseiller est fondamental car les membres du CMJ rassemblent et portent les aspirations et les besoins des jeunes sur la ville.

Être jeune conseiller, c'est s'investir dans la vie démocratique et politique d'un territoire à court et long terme. Faire partie du CMJ de la ville de Vaucresson aujourd'hui, c'est se donner la possibilité de faire partie d'une liste du Conseil Municipal d'ici cinq ans.

Madame la Maire félicite le service Jeunesse pour la bonne campagne de communication menée autour de la création de ce nouveau CMJ. Cinq établissements scolaires différents sont représentés ce qui traduit une représentativité diversifiée de la jeune population Vaucressonnaise.

Le CMJ est une instance démocratique d'échanges et de concertation où chacun peut prendre la parole librement et exprimer ses opinions dans le respect d'autrui.

L'absence de Nadine Bouquin, Maire-adjointe chargée de l'enfance, est excusé en raison d'un imprévu.

2. Mot d'accueil par Thierry Julienne, Maire-adjoint en charge de la jeunesse et des sports

Thierry Julienne présente son rôle de Maire-adjoint et de sa délégation sur les sujets sports, jeunesse et du numérique qu'il occupe depuis Mars 2020.

La structuration du service jeunesse a nécessité du temps et un nouvel élan s'est formé avec le renouvellement du fonctionnement du service jeunesse dont il est à l'écoute au quotidien.

Il explique également aux jeunes conseillers son rôle de Vice-Président de la Commission Ville Animée en soulignant son intérêt sur les animations de la Ville.

3. Présentation du service J&S

Vanina Fouet se présente et explique le renouveau du service Jeunesse sur la partie opérationnelle avec l'arrivée de Florian Trioreau en tant que chargé jeunesse, en poste depuis novembre 2022.

Florian Trioreau se présente à son tour et explique sa mission de chargé jeunesse.

Bénédicte Legrand-Robert se présente également et expose aux jeunes conseillers son rôle d'animatrice du CMJ : elle sera leur interlocutrice principale tout au long de leur mandat et animera les séances plénières ainsi que les réunions de travail en commission. Bénédicte veillera au bon déroulement des projets du CMJ.

4. Tour de table / présentation des jeunes conseillers

Les jeunes conseillers se présentent chacun à leur tour en donnant leur nom, prénom, établissement scolaire et exposent leurs motivations et passions.

5. Quizz sur l'organisation du CMJ et de son règlement intérieur

Bénédicte Legrand-Robert anime un quizz portant sur l'organisation et le règlement intérieur du CMJ.

Lors d'une question portant sur les objectifs du CMJ, Madame La Maire intervient :

- ➔ Les jeunes conseillers se sont engagés en rejoignant le CMJ ; c'est un engagement important qu'ils ont pris. Un citoyen a des droits et des devoirs. Ce qui est fondamental dans la vie locale est la manière de servir des concitoyens en tant qu'individu. Chaque citoyen doit répondre du mieux possible à ses droits et devoirs.

Lors d'une question portant sur la devise de la France Madame la Maire questionne les jeunes conseillers sur les autres symboles de la République et leur signification : portrait du Président de la République, drapeaux français et européen, statue de Marianne.

6. Questions diverses

Un jeune conseiller demande à Madame la Maire si un budget est prévu pour le CMJ.

Un budget de fonctionnement est prévu dans le cadre des actions du CMJ, mais un budget exceptionnel pourra être alloué à la demande des jeunes conseillers si nécessaire.

7. Information sur les commissions de travail

Bénédicte Legrand Robert explique aux jeunes conseillers le but des commissions de travail (différents rôles, rapporteur...) qui seront basées sur des thématiques qu'ils définiront le mercredi 18 janvier lors de la première commission de travail.

Elle exprime également sa volonté de faire progresser les jeunes conseillers dans leurs prises de parole durant leur mandat.

Organisation du travail :

À la suite des échanges avec les jeunes conseillers les horaires des commissions sont : 18h45-19h45 un mercredi par mois (cf. planning prévisionnel)

La création d'un groupe Whatsapp a été approuvée par les membres du CMJ afin de fluidifier les échanges et la circulation des informations.

Relecture du règlement intérieur par les membres du CMJ

Lors de cette relecture, Madame la Maire revient sur certains points :

- La différence entre les termes citoyenneté et civisme (le terme citoyenneté étant évoqué précédemment), le civisme est le dévouement envers la Ville et l'Etat.
- Les cérémonies nationales commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. La cérémonie se déroulant devant le monument aux morts de la commune peut inclure la levée des couleurs, une remise de décorations, des allocutions, l'exécution de chants ou de musique ou encore un dépôt de gerbes.

Les jeunes conseillers seront appelés à participer aux cérémonies. Madame la Maire rappelle l'importance qu'elle accorde aux commémorations et au devoir de mémoire.

8. Remise des écharpes et photographie des membres avec Madame la Maire et Mr Thierry Julienne, Maire-adjoint.

Madame la Maire remet, à chaque jeune conseiller leur écharpe tricolore et exprime sa fierté de remettre cette écharpe et les remercie de leur engagement.

Une photo officielle est prise avec Madame la Maire, Monsieur Julienne et les jeunes conseillers.

Madame la Maire clôture la séance.

Prochaine séance plénière : mercredi 19 avril 2023 – 18h45